

Un plan de conservation pour les milieux riverains de la baie de Carillon : Abrinord reçoit le financement nécessaire

Saint-Jérôme, le 4 septembre 2019 – L'Organisme de bassin versant de la rivière du Nord, Abrinord, est fier d'annoncer qu'il recevra un financement de 56 140 \$ du Programme Affluents Maritime du Gouvernement du Québec, pour la réalisation et l'opérationnalisation du plan de conservation des milieux riverains de la baie de Carillon dans la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil.

Un véritable joyau naturel à protéger

Les rives de la baie de Carillon sont composées essentiellement de complexes de milieux humides exceptionnels reconnus pour abriter des espèces floristiques rares, de même qu'une multitude d'espèces fauniques. Les nombreux services écologiques rendus par ceux-ci sont tout autant appréciables et ont valu à tout le secteur d'être retenu comme noyau de conservation dans la [Stratégie de conservation de la MRC d'Argenteuil](#).



D'ailleurs, le Gouvernement du Canada en a fait un Refuge d'oiseaux migrateurs en 1931 et le Gouvernement du Québec a créé la Réserve écologique de la Persqu'Île Robillard en 2000. Plus encore, étant située dans la rivière des Outaouais, à l'embouchure de la rivière du Nord, la baie de Carillon fait partie du territoire maritime québécois, contribuant ainsi à la richesse sociale et environnementale, non seulement de la communauté locale ou de la région, mais de toute la province.

Un projet qui vise juste

Le projet de réalisation et d'opérationnalisation du plan de conservation des milieux riverains de la baie de Carillon répond directement à plusieurs problématiques préoccupantes pour la communauté, soit la dégradation des milieux naturels riverains et des milieux humides, la perte de biodiversité, les inondations récurrentes du secteur, la perte d'accès à la baie, les conflits d'usages et l'atténuation du sentiment d'appartenance des riverains. C'est donc une grande joie pour les divers partenaires impliqués de pouvoir aller de l'avant avec ce projet grâce au Programme Affluents Maritime, financé dans le cadre de la [Stratégie maritime du Gouvernement du Québec](#).

En effet, « La vision d'aménagement durable du territoire qui tisse la toile du projet et qui tient compte de la gestion intégrée des ressources en eau rallie bon nombre d'intérêts qui sont d'actualité pour la population, et les solutions qui seront mises en place auront des retombées positives à plusieurs niveaux pour la communauté. », note Mélanie Lauzon, chargée de projets chez Abrinord. Parmi les actions concrètes qui seront posées, on compte la collaboration avec les propriétaires privés et la Municipalité de Saint-André-

d'Argenteuil afin de cibler les opportunités socioécologiques de conservation, la caractérisation des propriétés ciblées, la réalisation de plans d'aménagement, la renaturalisation des milieux riverains, l'installation de panneaux de sensibilisation et de nichoirs, ainsi qu'une corvée de nettoyage des berges. À terme, les livrables du projet contribueront à l'amélioration des conditions nécessaires pour assurer la pérennité des écosystèmes de la baie de Carillon et de ses attraits récréotouristiques.

Une démarche mobilisatrice qui se poursuit

Le présent projet est issu du [plan d'action collectif pour la pérennité de la baie de Carillon](#), coordonné par Abrinord en 2018-2019 et financé par la MRC d'Argenteuil et le Programme Interactions communautaires des gouvernements du Canada et du Québec. L'organisme avait alors rassemblé les divers intervenants du milieu, les résidents et usagers, ainsi qu'une foule d'experts afin de dresser un portrait et un diagnostic du secteur. Un inventaire d'oiseaux exhaustif, une caractérisation des herbiers aquatiques, une étude de la qualité de l'eau, une analyse hydrologique du territoire d'influence ainsi que l'identification des priorités de conservation ont permis de colliger les données nécessaires pour identifier les problématiques prioritaires. D'un effort collectif, citoyens et experts ont identifié les différentes actions qu'ils étaient prêts à mettre en place pour y remédier. C'est ainsi que la réalisation d'un plan de conservation et de mise en valeur pour les milieux riverains est ressortie comme l'une des solutions prioritaires à mettre en œuvre. Pour tout savoir sur ce projet d'envergure, consultez le [récit géographique](#).

Les principaux partenaires du projet



Les partenaires financiers

Ce projet est financé par le Programme Affluents Maritime visant la mise en œuvre d'actions issues des plans directeurs de l'eau qui concourent à la Stratégie Maritime du Gouvernement du Québec.



À propos d'Abrinord

Abrinord est l'un des 40 organismes de bassins versants reconnus par le gouvernement du Québec comme étant responsable de planifier et de coordonner la gestion intégrée de l'eau dans la zone qui lui a été confiée. Depuis 2003, l'organisme constitue une table de concertation et de planification dont le mandat premier consiste à élaborer un Plan directeur de l'eau (PDE), à le mettre à jour, ainsi qu'à promouvoir et suivre sa mise en œuvre.

SOURCE :

Mélanie Lauzon, chargée de projets
Abrinord (Organisme de bassin versant de la rivière du Nord)
(450) 432-8490

mlauzon@abrinord.qc.ca

